



Bobigny, le 25 août 2025

Monsieur CHARLES Julien
Préfet de Seine-Saint-Denis
1, esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY Cedex

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1er au 30 septembre 2025 couvrant l'ensemble des personnels des collectivités, établissements publics et services de Seine-Saint-Denis, avec appel à mobilisation massive le 10 septembre 2025.

Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis,

La Coordination Syndicale Départementale CGT 93 exprime sa plus vive opposition à la politique du gouvernement qui, dans un contexte où la France compte **plus de 10 millions de personnes sous le seuil de pauvreté**, persiste à imposer des mesures antisociales d'une brutalité inédite. Face aux politiques d'austérité brutales du gouvernement, qui sacrifient les services publics, les droits des travailleurs et l'intérêt général au profit d'une économie de guerre et des intérêts du patronat, nous refusons de rester silencieux.

Un budget 2026 et une intensification des attaques contre les services publics et les agent·es inacceptables.

Les annonces du Premier ministre sur le PLF (projet de loi finance) et le PLFSS (projet de loi finance de la Sécurité Sociale) 2026 confirment une des restrictions budgétaires brutales qui constituent une attaque supplémentaire contre les agents publics et les populations :

- Cure d'austérité de 44 milliards d'euros, dont 5,3 milliards pour les collectivités territoriales, aggravant la pénurie de moyens humains et matériels ;
- Provocations symboliques comme la suppression de 2 jours fériés notamment du 8 mai, date historique marquant la capitulation du régime nazi en 1945. Cette suppression, alors que les idées d'extrême droite progressent, est une insulte à la

mémoire des combats antifascistes ;

- Remise en cause des droits sociaux et du pouvoir d'achat des agents publics : gel du point d'indice, maintien du jour de carence, baisse de 10 % des salaires en cas d'arrêt maladie, suppression de la GIPA, désindexation des pensions, etc.
- Destruction des services publics : non-remplacement des départs en retraite, externalisations, précarisation massive (Plus de 40 % d'agents contractuels).

Alors que les inégalités explosent et que la précarité se généralise, ces régressions historiques constituent une véritable **déclaration de guerre aux travailleurs, aux usagers et à l'intérêt général**. Nous refusons catégoriquement que les agent-es publics, déjà exsangues, paient le prix de choix politiques qui favorisent systématiquement les profits du patronat et la course aux armements.

La Seine-Saint-Denis, département déjà fragilisé par des inégalités sociales et territoriales parmi les plus marquées de France, subit de plein fouet les conséquences désastreuses de ces politiques d'austérité gouvernementales. Avec un taux de pauvreté atteignant près de 30% de la population, des services publics en sous-effectif chronique et des infrastructures souvent vétustes, notre département ne peut absorber davantage de coupes budgétaires. Les dernières annonces du gouvernement - 5,3 milliards d'euros en moins pour les collectivités et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois - frappent particulièrement notre territoire où les besoins sociaux sont immenses.

Les CCAS sont submergés, les crèches manquent de places, les hôpitaux sont saturés, et les agents territoriaux, déjà sous pression, voient leurs conditions de travail se dégrader encore. Ces choix politiques aggravent délibérément la précarité des habitants tout en fragilisant ceux qui tentent de maintenir au quotidien des services publics dignes. En Seine-Saint-Denis plus qu'ailleurs, ces mesures creusent les inégalités et menacent directement la cohésion sociale.

Nous exigeons pour notre département :

- Le respect des droits sociaux :

- Abrogation de la réforme des retraites et retour de l'âge légal de départ à 60 ans à taux plein ;
- Rejet catégorique des mesures antisociales du gouvernement Bayrou (remise en cause du droit du travail, réforme de l'assurance chômage, gel des prestations sociales, désindexation des pensions de retraites, doublement des franchises médicales, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés...) ;
- Maintien à 100 % des indemnités en cas d'arrêt maladie et suppression

- du jour de carence ;
 - Respect par les employeurs de la loi concernant les Accidents de Service et de travail et saisine du conseil médical comme le stipule la réglementation ;
- **La protection des services publics :**
 - Arrêt des externalisations et retour en régie municipale des services locaux ;
 - Financement des collectivités pour garantir des services publics pérennes et de qualité (petite enfance, CCAS, culture, logement, etc.) ;
 - Création de postes statutaires et titularisation des contractuel·les ;
- **Des moyens humains et budgétaires à la hauteur des besoins :**
 - Dégel et revalorisation du point d'indice à 6€,
 - Rétablissement de la GIPA et des pensions indexées sur l'inflation ;
 - L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- **Un dialogue social respecté :**
 - Arrêt de toutes les attaques contre les Bourses du travail
 - Avancement de grade et promotion interne pour tous les agents dès qu'ils remplissent les conditions et une transparence sur toutes ces questions :
 - Respect des instances représentatives du personnel ;

Nous nous opposons fermement à :

- **La gestion du temps de travail qui aggrave la pénibilité et dégrade les conditions de vie des agent·es :**
 - Mise en place de systèmes de pointage du temps de travail ;
 - Projet de suppression de 2 jours fériés ;
 - Remise en cause de la 5^{ème} semaine de congés payés ;
- **La dégradation de la protection sociale des agents :**
 - Report à 2029 de la participation des employeurs locaux au volet "santé" de la protection des agents, qui retarderait dangereusement l'amélioration nécessaire de leur couverture médicale ;
 - Licenciements abusifs pour inaptitude physique ;
 - Non-respect de la réglementation en matière de santé et l'obligation des employeurs de saisir le conseil médical.

La Seine-Saint-Denis mérite mieux que l'austérité et le mépris ! En conséquence, la Coordination Syndicale Départementale CGT 93 dépose un préavis de grève pour les journées du **1er septembre au 31 septembre 2025 inclus : 1^{er} septembre 2025, 2 septembre 2025, 3 septembre 2025, 4 septembre 2025, 5 septembre 2025, 6 septembre 2025, 7 septembre 2025, 8 septembre 2025, 9 septembre 2025, 10 septembre 2025, 11 septembre 2025, 12 septembre 2025, 13 septembre 2025, 14 septembre 2025, 15 septembre 2025, 16 septembre 2025, 17 septembre 2025, 18 septembre 2025, 19 septembre 2025, 20 septembre 2025, 21 septembre 2025, 22 septembre 2025, 23 septembre 2025, 24 septembre 2025, 25 septembre 2025, 26 septembre 2025, 27 septembre 2025, 28 septembre 2025, 29 septembre 2025 et 30 septembre 2025**, de 0h à 24h, pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié·es du champs du logement social, de entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, et du funéraire de la Seine Saint Denis.

Nous appelons particulièrement à une mobilisation départementale massive le mercredi 10 septembre 2025 pour faire entendre notre refus des politiques antisociales du gouvernement, pour défendre la santé des agent·es, le pouvoir d'achat, les emplois publics et le Statut de la Fonction publique, et pour améliorer les conditions de travail des agents publics et des salariés.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans l'attente, nous resterons mobilisés jusqu'à ce que le gouvernement et les employeurs locaux entendent nos exigences.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre détermination.

Christelle VAPAILLE

Responsable de la CSD CGT93

